

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire II: Histoire de l'art médiéval (2HA1158)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - histoire de l'art	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier secondaire B A - histoire de l'art	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Cyprien Fuchs

Heures de permanence: sur rendez-vous

Adresse e-mail : cyprien.fuchs@unine.ch

Contenu

Les ordres mendiants et les arts en Italie (XIIIe - XVe). Le contenu détaillé des séances est transmis par l'enseignant au début du semestre.

Forme de l'évaluation

L'évaluation se déroule en deux temps, composés d'une présentation orale et du rendu d'un dossier écrit. Ces étapes peuvent être effectuées seul-e ou en groupe, selon le nombre d'étudiant-e-s inscrit-e-s à l'enseignement. Dans un premier temps, l'étudiant-e choisit un sujet d'après la liste présentée par l'enseignant. Il/Elle réalise à la date indiquée un exposé de 30 minutes, accompagné d'une problématique, d'un plan et d'une bibliographie à distribuer aux autres étudiant-e-s. Ces éléments feront l'objet d'un rendez-vous préalable pris entre les étudiant-e-s et l'enseignant au plus tard une semaine avant le séminaire. Par ailleurs, l'étudiant-e utilise une présentation Powerpoint lors de son exposé. Dans un deuxième temps, l'étudiant-e rédige un dossier écrit qui prend en compte les remarques faites par l'enseignant. Ce dossier n'est en aucun cas la transcription de l'exposé oral. Son contenu permet de développer la problématique qu'aura formulé l'étudiant-e lors de son oral. Il contient 7 pages (hors plan, bibliographie et dossier d'illustrations ; police 12, interligne 1,5) et doit être rédigé selon les normes de l'IHAM. Il est transmis à l'enseignant en format word et/ou pdf par courriel au plus tard trois semaines après la présentation orale.

En cas d'impossibilité de se rendre en bibliothèque ou de difficultés à établir une bibliographie, l'étudiant-e peut aussi - en accord avec l'enseignant - opter pour un travail écrit autour d'une question posée par l'enseignant concernant les entrées bibliographiques de référence déposées sur la page moodle liée au cours. Cette seconde option de travail écrit répond aux mêmes exigences que la première.

La note attribuée à l'étudiant-e repose sur sa prestation orale et sa prestation écrite. La participation active de l'étudiant-e au séminaire durant le semestre peut dans certains cas permettre de pondérer la note finale. Le non-respect des délais et consignes donnés par l'enseignant peut aussi influencer sur la notation. L'étudiant-e dont le travail est jugé insuffisant est en rattrapage. Il/Elle soumet à l'enseignant un nouveau dossier dans un délai de trois semaines à partir du rendu du premier travail par l'enseignant. L'étudiant-e absent-e lors de son évaluation orale ou dans l'impossibilité de rendre son dossier écrit doit s'annoncer à l'enseignant et présenter un justificatif valable. Dans le cas contraire, un échec sera inscrit dans son dossier. L'enseignant est libre de choisir les modalités de remplacement de la première évaluation palliant l'absence ou le non rendu de l'étudiant-e. Se référer à la procédure intitulée « Evaluations internes » disponible sur le site Web de l'IHAM, ainsi qu'au « Règlement d'études et d'examens de la FLSH ».

Documentation

Le site de l'IHAM fournit de nombreux documents nécessaires à l'étudiant/e pour réaliser ses travaux de manière satisfaisante : - Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique :

http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/Guide%20redaction_IHAM_actualise_26.09.2016_FINAL.pdf -

Exposé oral – lignes de force : http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/LigneForceExpose.pdf - Ethique et

plagiat : http://www.unine.ch/files/live/sites/systemsite/files/General/Plagiat/Plagiat_guide_etudiants.pdf

Pré-requis

Avoir suivi le proséminaire I en histoire de l'art médiéval. Connaître les normes de présentation (Lignes de force d'un exposé oral) et de rédaction (Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique), disponibles à l'adresse <https://www2.unine.ch/iham/etudiants>

Forme de l'enseignement

L'enseignement est donné à distance via Webex dès le début du semestre. Le lien vers la réunion Webex est accessible depuis la page moodle

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire II: Histoire de l'art médiéval (2HA1158)

liée à l'enseignement (<https://moodle.unine.ch/>).

Après deux séances introductives visant à répartir les sujets entre les étudiant-e-s puis présenter la thématique du proséminaire, les séances sont dédiées aux présentations des étudiant-e-s. Les dates des séances sont les suivantes :

22.02 - 08.03 - 15.03 - 29.03 - 12.04 - 26.04 - 10.05 - 17.05 - 31.05

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Développer une bibliographie problématisée et non monographique
- Rédiger un travail argumenté maîtrisant l'introduction et la conclusion
- Produire une recherche qui s'appuie sur des comparaisons ciblées mais étayées
- Reconnaître les caractéristiques stylistiques et iconographiques propres à la fin du Moyen Âge
- Anticiper les besoins d'une présentation orale et d'un rendu écrit
- Défendre une nouvelle lecture des images et des objets
- Critiquer les sources et la littérature secondaire
- Discuter de manière critique les objets, les images, les discours portant sur les femmes
- Dialoguer autour de la problématique du séminaire

Compétences transférables

- Gérer des projets
- Stimuler sa créativité